



Peur d'être sous tutelle

Par Tritri75

Bonjour une question pour affaire pénal il peut avoir une expertise médical merci beaucoup

Par Henriri

Hello !

Euh... pourriez-vous développer un peu votre problématique et poser une question juridique ?

A+

Par Tritri75

Oui voilà j'ai fait un outrage à agent si je suis convoquée au tribunal et ce que on peut faire une expertise médical car j'ai un petit handicap

Par yapasdequoi

Ce n'est pas correct de poser la question en double.

Par Tritri75

Dsl mais on me répond pas

Par TUT03

Bonjour

avoir un "petit handicap" ne vous empêche pas d'être responsable de vos actes, vous semblez parfaitement vous rendre compte que cet outrage n'est pas un acte acceptable

Par yapasdequoi

Vous avez effacé la discussion précédente où des réponses ont été apportées. Dommage de repartir à zéro.

Vous avez un avocat, c'est à lui (qui connaît votre dossier) de vous répondre.

Par yapasdequoi

Avec un refus de priorité plus un outrage : vous risquez une amende, perte de points et même retrait du permis. Votre handicap ne vous permet pas de ne pas respecter la loi.

Par Tritri75

J'ai fait un outrage le 1 août et le 22 novembre dernier je suis pas fier il a pas de Quoi

Par yapasdequoi

Inutile de multiplier les questions, on n'a pas de boule de cristal pour savoir ce qui va arriver.
Vous êtes convoqué au tribunal, présentez vous avec votre avocat.
En attendant vous pouvez consulter votre médecin traitant.